Merci de nous faire parvenir des exemples.

 Nous ne gérons plus l'entité ASSOR, cependant, certains sous-groupes sont toujours gérés par Almerys.

Voici la liste des sous-groupes concernés par l'arrêt du TP:

98532021	ASSURONE
98532039	JV ASSURANCE
98532047	ASSUREMA
98532062	RMA-SOGEPAM-ALM
98532070	RMA-SOGEPAM-ALM
98532096	DIRECT COURTIERS
98532658	ASSUREMA FRONTALIERS
98532666	SOGEPAM ABELA
98533300	ASSUREMA
98533318	ASSUREMA POP SANTE
98534050	SOGEPAM ANTILLES
98534068	SOGEPAM RITCHAARD
98534126	ASSUREMA REFLEX SANTE
98534134	ASSUREMA MCO ETUDIANTS
98534142	ASSUREMA EPSIL
98535321	ASSUREMA SEMESTRIEL
98535354	ASSOR SANTE SS PH2
98535362	ASSOR SANTE
98535370	ABELA SEMESTRIEL
98535388	POP SANTE SEMESTRIEL
98536949	ASSUREMA DIRECT

Dans ses cas-là, le motif de retour est "Complémentaire Assor plus gérée"

1- Demande duplicata : SE/Dentaire/Hospi non géré (état) Lors de notre dernière réunion vous nous aviez confirmé qu'il faut retourner pour motif demande de duplicata si la facture n'apparait pas sur Agica.

Voulez-vous bien nous confirmer s'il vous plait on doit le rejeter pour motif « SE/Dentaire/Hospi non géré à partir de ce jour » ?

- 2- Acte déjà payé : Rajouter un commentaire
- 3- Part RC demandée <> Part RC Calculée : Rajouter un commentaire
- 4- Attention : Pas de retour bénéficiaire indéterminable. Soit il est inconnu, soit il est connu.
 - a- Ne jamais utiliser le motif « facture + 2ans / 4ans » sauf pour AON et VERSPIEREN
 - b- Ne jamais utiliser le motif « Bénéficiaire indéterminable » soit connu ou inconnu
 - c- Si droit fermé, faire un recherche avec nom et prénom
 - d- Lors de la saisie sous VALERYS l'outil remonte les droits contractuels. De ce fait, nous avons un rejet "liquidé nul". Donc utiliser le motif "Droits SE ouverts mais droits contractuels clos"
 - e- Liquidé nul, carte SE a oui et non à 100% :
 - <u>consultation carte TP</u>:
 - Si colonne spécialité SE : « oui » VALIDER et commentaire « LIQUIDE NUL »

- Si la colonne SE : « 100% » VALIDER SI PAS DE COUVERTURE (rc demandé = rc calculée) et mettre un commentaire : "Droits SE ouverts mais droits contractuels clos"
- f- Il faut toujours bien comparer la facture trouvée dans AGICA avec les informations qu'on a, (nom + prénom, DDN, début de soins, période de soins, RC....)
- g- Bien différencier « complément de facture » et « refacturation » (Refacturation si numéro titre identique/ Complément de facture si le numéro titre est différent)
- h- Si il y a la moindre écart sur le montant dans la facture et AGICA, utiliser « écart de centimes »
- i- **Part RC** : lorsque nous effectuons la saisie et que nous avons un montant RC différent de ce qui est demandé (bien préciser ce qui a causé cette différence)
- j- Facture + 4 ans (SE PUBLIC) : poursuivre le guide SE